

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Juillet 2006

Québec, le 7 juillet 2006

Monsieur Jean-Pierre Villeneuve
Directeur général par intérim
Cégep de la Gaspésie et des Îles
96, rue Jacques-Cartier
Gaspé (Québec) G4X 2S8

Objet : Troisième suivi au rapport d'évaluation du programme *Techniques de l'informatique*

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion tenue le 6 juillet 2006, des mesures prises par votre Collège pour donner suite au rapport d'évaluation du programme *Techniques de l'informatique* (DEC).

Dans sa réponse au premier suivi, la Commission avait demandé au Collège de lui transmettre un rapport sur le créneau de formation retenu pour le programme et le profil de sortie du diplômé. De plus, elle avait demandé au Cégep de la Gaspésie et des Îles de l'informer de tout autre progrès réalisé au chapitre de l'approche programme.

Depuis l'évaluation du programme en 1996, le Collège a élaboré et mis en œuvre en 2001 le programme revu par objectifs et standards, ce qui lui a permis de préciser le créneau de formation et le profil de sortie. À la suite des consultations effectuées, notamment auprès des employeurs, le Collège a choisi d'offrir le programme *Informatique de gestion*. Les activités d'apprentissage ont donc été orientées en fonction de ce programme qui ne comporte plus de cours au choix.

De la même façon, le Collège explique que l'élaboration du programme révisé a permis la constitution de l'équipe-programme. Le Collège ajoute que les disciplines contributives ont collaboré aux travaux menant à la mise en œuvre du programme et qu'elles participent aux échanges concourant à l'évolution du programme.

Le Collège précise que l'évaluation du programme, prévue pour l'automne 2006, sera l'occasion pour lui d'évaluer la pertinence des choix qu'il a effectués et d'y apporter les ajustements nécessaires. Il évaluera également la contribution des autres disciplines, incluant la composante de la formation générale, au programme.

À la lumière des informations qui lui ont été transmises, la Commission estime que ces différentes actions permettent de répondre à la recommandation et à la suggestion qu'elle avait adressées au Collège. La Commission considère donc comme satisfaisantes les suites données par le Collège à l'évaluation du programme *Techniques de l'informatique*.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur